

CONSEIL NATIONAL DE L'ITIE-RCA

\*\*\*\*\*

COMITE DE PILOTAGE DE L'ITIE-RCA

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT TECHNIQUE  
DE L'ITIE-RCA

\*\*\*\*\*

N° 028 /08/CN/CP/ST.-



5j  
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
Unité - Dignité - Travail  
\*\*\*\*\*

Bangui, le 08 SEP 2008.

**PROCES - VERBAL  
PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU COMITE DE PILOTAGE SUR  
L'ADOPTION DU PLAN D'ACTION BUDGETISE DE L'INITIATIVE  
POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES  
EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (ITIE - RCA)**

L'An Deux Mil Huit et le trois septembre, s'est tenue à Bangui, dans la salle de conférence du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, la première session du Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République Centrafricaine (ITIE - RCA).

Etaient présents à cette session les membres du Comité de Pilotage représentant les entités suivantes :

**1. Gouvernement :**

Messieurs :

- NDOUTINGAÏ Sylvain, Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage ;
- NGAÏ KOMESSE Guy Thierry, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Vice-Président du Comité de Pilotage ;
- MOÏDOKANA Robert, Secrétaire Technique de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République Centrafricaine, Rapporteur du Comité de Pilotage ;
- KOLI PASSE Timothée, Représentant du Ministère du Commerce ;
- NAMKOÏSSE Raymond, Représentant du Ministère des Finances ;
- POUTOU Jean Claude, Représentant du Ministère des Finances ;
- NGANARE Aimé, Représentant du Ministère des Mines ;
- BOMBA Jean Claude, Représentant du Ministère de l'Environnement ;

- DOTE-KOÏMARA Daniel, Représentant du Ministère de la Communication.

## 2. Secteur Minier :

Messieurs :

- BODE POUTOU F. Landry, Représentant des Bureaux d'achats ;
- DOÛI Nicolas, Représentant des Artisans Miniers ;
- ZAKARIA Patrice, Représentant de l'Union Nationale des Coopératives Minières en Centrafrique ;
- TANGOÀ Stève, Représentant des sociétés minières en phase d'exploration ;
- NGAÏBONA DEMOHOROBONA Joseph, Représentant des Artisans miniers ;
- SOUEBOT-GOGO Gervais Romuald, Représentant de l'Union Nationale des Coopératives Minières en Centrafrique ;

## 3. Société Civile :

- Madame TONNET Albertine, Représentant des Centrales syndicales ;

Messieurs :

- MAGNA Venant Serge, Représentant des élèves et étudiants.
- MATHAMALE Jean Jacques, Représentant des ONG centrafricaines des Droits de l'Homme.

Ont pris part en qualité d'observateurs :

Messieurs :

- Docteur Jürgen RUNGE, Conseiller Technique Principal du projet GTZ-REMAP ;
- LEMPA Kristian, Expert GTZ, Consultant ITIE pour le compte de la Banque Mondiale ;
- SEBIRO Alain Lazare, Juriste auprès de l'ITIE-RCA.

Etaient absents :

- Madame PANIKA-BENQUERE Sylvie Jacqueline, Représentante des médias privés.

Messieurs :

- DAMEYO Alain Serge, Représentant du Ministère des Mines ;
- BOKIA Bendert, Représentant du Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale ;
- SPEINER Léo, Représentant des Bureaux d'achat ;
- NZALA Célestin, Représentant de l'Ordre des Avocats.

La session a été ouverte à 11 heures 55 minutes par le Président du Comité de Pilotage, Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat Sylvain NDOUTINGAÏ qui a prononcé le discours d'usage.

A cet effet, le Président a félicité les membres du Comité de Pilotage de leur nomination.

Il a rappelé le but et les avantages de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République Centrafricaine.

Le but de l'ITIE est d'assurer la transparence des paiements et des revenus générés par les industries extractives en rendant cette information publique dans l'optique de favoriser la bonne gestion des ressources minières afin qu'elles soient un moteur de la croissance économique.

Les avantages que présente l'ITIE pour notre pays, poursuit-il, est d'augmenter les revenus issus des ressources minières pour le compte du Trésor Public, d'inciter les investisseurs étrangers, de faciliter le dialogue entre le Gouvernement, les partenaires au développement et la société civile afin de renforcer la stabilité et la sécurité.

Il a précisé que l'adhésion de la République Centrafricaine à cette initiative est l'un des déclencheurs pour son accession au programme des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE).

Avant de conclure, Il a exhorté les membres du Comité de Pilotage, dont les attributions consistent à prendre des décisions sur les orientations stratégiques du processus national, d'approuver le format du rapport, les données fournies, le rapport de l'administrateur indépendant et de superviser les travaux du Secrétariat Technique, à faire preuve de rigueur et d'objectivité dans l'examen des documents soumis à leur approbation puisque le Gouvernement attache de l'importance à la mise en œuvre de ce processus.

La séance a été suspendue et le Président du Comité de Pilotage s'était retiré.

A la reprise à 12 heures 21 minutes, la session a poursuivi ses travaux sous la présidence de Monsieur NGAÏ-KOMESSE Guy Thierry, Vice -Président dudit Comité.



Le Président a prié les personnes qui ne sont pas membres de se retirer. Ensuite, l'occasion a été donnée à chaque membre de se présenter.

La parole a été donnée au Consultant Banque Mondiale pour son exposé sur le projet du Plan d'Action budgétisé.

Dans son intervention, M. Kristian Lempa a déclaré qu'il a reçu l'aval de la Banque Mondiale pour assister le Secrétariat Technique ITIE-RCA dans l'élaboration du présent projet.

Le travail avait consisté à la comparaison des différents Plans d'Action des divers pays avancés dans le processus, notamment la République Démocratique du Congo, la Mauritanie, la République du Congo et la République du Cameroun.

Le projet du Plan d'action, a-t-il poursuivi, comporte cinq (05) objectifs, dont deux (02), à savoir la création des structures en charge de la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine et l'identification, l'élaboration et la mise à disposition des outils nécessaires à la mise en œuvre de l'ITIE en RCA sont en phase d'exécution.

L'objectif 3 concernant le renforcement des capacités des membres de la société civile et des représentants de l'Etat dans les domaines de la communication et ceux liés à l'industrie extractive est primordiale et constitue la prochaine étape.

Ensuite, les objectifs 4 et 5 viseront respectivement l'élaboration, la publication et la dissémination des rapports ITIE – RCA ainsi que la validation.

Les questions suivantes ont été soulevées :

- Que signifie l'abréviation MDTF ?
- peut – on recruter un technicien pour la maintenance ?
- quel est le processus de validation ?
- quelle est la différence entre l'Administrateur indépendant et le valideur ?
- peut – on augmenter le niveau de participation des partenaires au développement dans le budget ?
- les coûts courants sont –ils supportés par l'Etat ou par la Banque mondiale ?

Ces questions ont été suivies de certaines observations du Gouvernement sur l'implication de la Banque Mondiale et la contrepartie du Gouvernement:

- la Banque mondiale qui tient à la mise en place de l'ITIE, devrait donner les moyens nécessaires à cette mise en place. Au mieux, elle devrait supporter la plus grande part du budget de l'ITIE.
- En principe, les difficultés de trésorerie dues à une économie fragile ne peuvent pas permettre à un Etat comme la Centrafrique de mettre en place une institution comme l'ITIE qui génère des coûts importants.

En réponse à toutes ces questions et préoccupations, le Consultant et le Secrétaire Technique ont donné les précisions ci – après :

- le MDTF est une abréviation anglaise signifiant Fonds multi bailleur. Sur ce point, il a été retenu qu'une légende accompagnera le Plan d'action pour faciliter sa compréhension ;
- il n'est pas besoin de recruter un technicien à plein temps. En cas de besoin, on fera un appel d'offre pour recruter un Expert pour la formation éventuelle des acteurs de l'ITIE ;
- En dehors des quatre premiers critères de l'ITIE qui sont déjà atteints, quatre étapes pour sa validation, à savoir : l'adoption, la préparation, la divulgation et la dissémination. C'est à l'issue de ces quatre (04) étapes que le Secrétariat international de l'ITIE appréciera de la validation du pays candidat au vu des procédures actuelles internationales de l'ITIE ;
- l'Administrateur indépendant est le Consultant chargé de la collecte et de la réconciliation des données pour rédiger le rapport de l'ITIE – RCA tandis que le validateur est la personne ressource du Secrétariat international de l'ITIE qui valide le processus ITIE – RCA sur la base de dix-huit (18) critères ;
- les partenaires ne prennent pas en charge la contrepartie gouvernementale. Par conséquent, il est impossible pour les bailleurs d'augmenter le niveau de leur contribution ;
- les coûts courants sont supportés par l'Etat.

Après la série des questions et réponses, la séance a été suspendue à 15 heures 30 minutes pour permettre aux membres du Comité de Pilotage de prendre connaissance du projet final de budget du Secrétariat Technique.

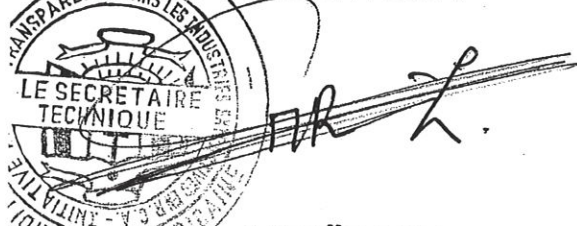
A la reprise à 16 heures 26 minutes, le Président a ordonné la lecture de la Note de présentation sur les membres de l'ITIE – RCA qui a été adoptée suite à des débats et explications fournies par le Secrétaire Technique. Il a également été retenu que le poste de garçon de salle qui fait partie du personnel d'appui a été supprimé.

Ensuite, il a été procédé à l'examen de la proposition des jetons de présence des membres du Comité de Pilotage.

Le Plan d'Action a été adopté et validé par consensus par le Comité de Pilotage conformément aux dispositions de l'article 16 du Décret N°08.260 du 18 Juillet 2008 portant création, organisation et fonctionnement du dispositif institutionnel de préparation et de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Centrafricaine.

La séance a été clôturée par Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage, à 20 heures.

PRIMA TUBER  
RAPPORTEUR



Robert MOÏDOKANA

LE PRESIDENT



Lt. Col. Sylvain NDOUTINGAI